

ANANKÉ SEPTEMBRE 2017

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum.

Valorisez
le capital de
votre contrat
d'assurance vie



Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
Offre à durée limitée. Commercialisation du 2 mai au 8 septembre 2017, pouvant être clôturée sans préavis.
Code ISIN: FR0013240777

Document à caractère promotionnel

ANANKÉ SEPTEMBRE 2017

Ananké Septembre 2017 est un support temporaire en unités de compte vous permettant de tirer profit du potentiel de performance de l'indice de référence des marchés actions de la zone euro. Il offre un gain conditionnel de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ pour chaque année écoulée. À l'échéance finale, le capital est protégé jusqu'à une baisse⁽³⁾ de l'indice de 40 % par rapport à son niveau initial.

Ananké Septembre 2017 permet de bénéficier d'un gain conditionnel de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ pour chaque année écoulée si l'indice Euro Stoxx 50[®], est stable ou en hausse en années 2 ou 4, ou jusqu'à une baisse de l'indice de 20 % pour les années 6 et 8, par rapport à son niveau initial. À défaut, le capital est protégé à hauteur de 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ jusqu'à une baisse de l'indice de 40 % par rapport à son niveau initial, à l'échéance finale.

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50[®], indice représentatif du marché actions de la zone euro.

Il existe un **risque de perte partielle ou totale en capital** en cours de vie et en cas de baisse de l'indice de plus de 40 % par rapport à son niveau initial à l'échéance finale.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Groupama Modulation, Groupama Premium et du contrat de capitalisation Groupama Capitalisation.

Ce support est un instrument de diversification ne pouvant constituer l'intégralité du portefeuille d'investissement.

+ AVANTAGES

- Un objectif de gain de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée :
 - > si l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation⁽⁴⁾ en années 2 ou 4 ;
 - > si l'indice n'est pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation⁽⁴⁾ en années 6 ou 8.
- Effet mémoire : si les conditions de versement du gain de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont déclenchées, il sera acquis au titre de l'année en cours, et également pour chacune des années précédentes.
- Une échéance anticipée automatique si le niveau de l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation⁽⁴⁾ en années 2 ou 4, et jusqu'à une baisse de 20 % par rapport à son niveau initial en année 6.
- Une protection du capital à l'échéance dès lors qu'à la date d'observation finale, l'indice Euro Stoxx 50[®] n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.

- INCONVÉNIENTS

- Un gain plafonné à 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée, même si la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieure.
- Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50[®] ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance. Cette performance résulte, pour l'investisseur, en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier entre 2, 4, 6 et 8 ans.
- À l'échéance finale, il existe un risque de perte en capital partielle ou totale si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement d'Ananké Septembre 2017 à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice Euro Stoxx 50[®] autour du seuil de -40 %.

▶ FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission⁽⁵⁾. Ces risques sont notamment :

Risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie — L'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée (rachat total ou décès) se fera aux conditions de marché.

Risque de contrepartie — Le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de

renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis, sur décision de l'Autorité de Résolution compétente, à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

Risque de marché — Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité — Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

(1) Pour les versements réalisés du 2 mai au 8 septembre 2017 sur Ananké Septembre 2017, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports de Groupama Gan Vie, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur de ce support.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (25 septembre 2017) et à la date d'observation finale (18 septembre 2025), exprimée en pourcentage.

(4) Les dates d'observation sont : 18 septembre 2019 (année 2), 17 septembre 2021 (année 4), 18 septembre 2023 (année 6), 18 septembre 2025 (année 8).

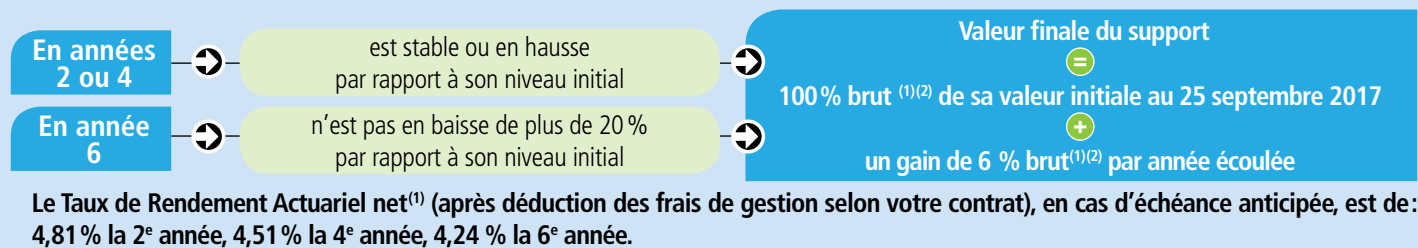
(5) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

L'assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 25 septembre 2025, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

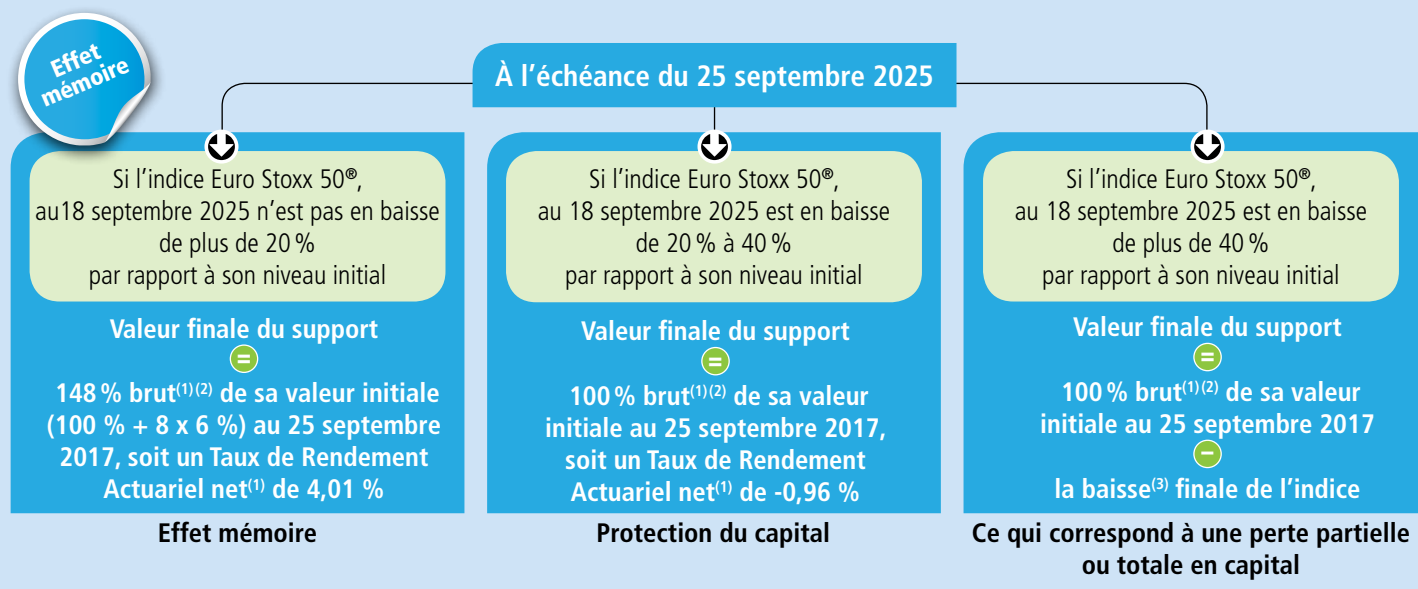
► UN GAIN CONDITIONNEL DE 6 % BRUT⁽¹⁾⁽²⁾ PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE

Ananké Septembre 2017 prend fin par anticipation si l'indice Euro Stoxx 50[®] :



► QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS, EN L'ABSENCE D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE ?

Dans le cas où Ananké Septembre 2017 atteint l'échéance des 8 ans, trois situations sont alors possibles.



> Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :

- en cas de sortie (rachat ou décès) avant l'échéance ;
- à l'échéance finale, si le 18 septembre 2025 l'indice Euro Stoxx 50[®] est en baisse⁽³⁾ de plus de 40 % par rapport à son niveau initial ;
- ou, en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur de la formule.

INDICE EURO STOXX 50[®] (dividendes non réinvestis)

Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



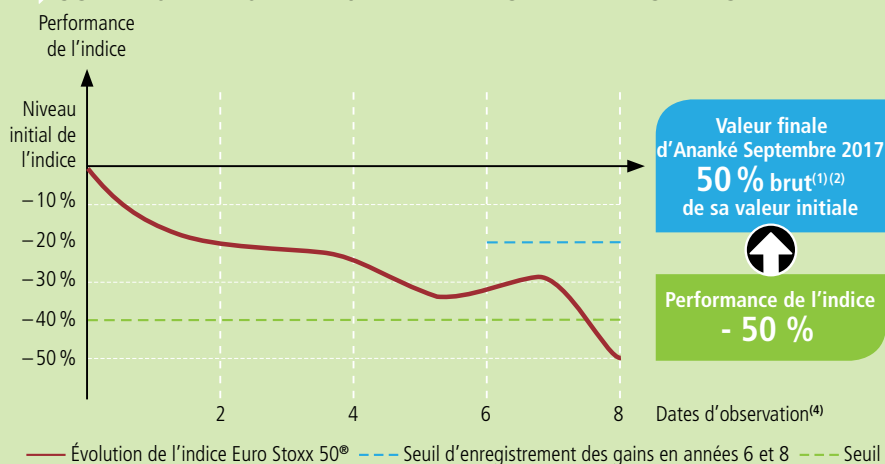
La performance de Ananké Septembre 2017 est en lien avec les évolutions annuelles de l'indice Euro Stoxx 50[®] (dividendes non réinvestis).

Celui-ci est composé de 50 des plus grandes capitalisations boursières (réparties entre les différents États membres de la zone euro). La consultation de l'indice est publique, sa cotation est quotidienne et consultable sur le site www.stoxx.com.

SCÉNARIOS DE MARCHÉ – EXEMPLES

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE: UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE

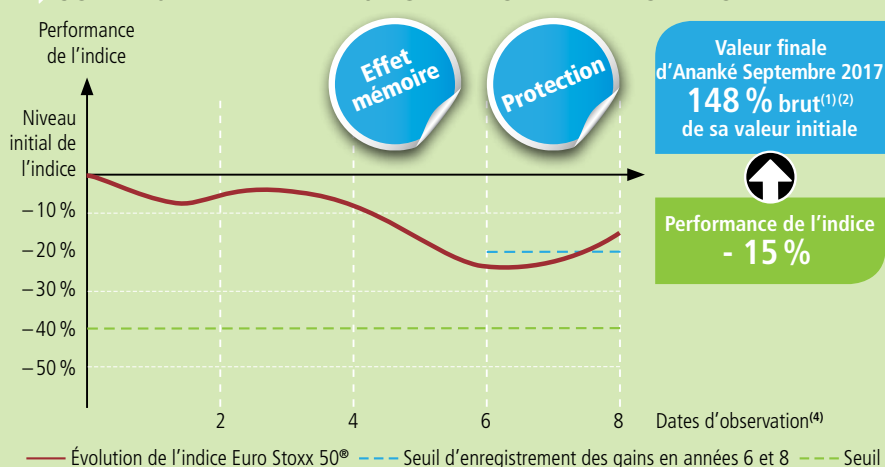


Aux dates d'observation⁽⁴⁾ des années 2 et 4, l'indice est inférieur à son niveau initial. En année 6, l'indice est en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial. Ananké Septembre 2017 se poursuit jusqu'à l'échéance finale. À la date d'observation finale, l'indice est en baisse⁽³⁾ de 50 % par rapport à son niveau initial, clôturant en dessous du seuil des -40 %.

Le capital n'est pas protégé.

La valeur finale d'Ananké Septembre 2017 est alors égale à 50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, engendrant une perte en capital, ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de -9,18 %.

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE: UN GAIN EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE

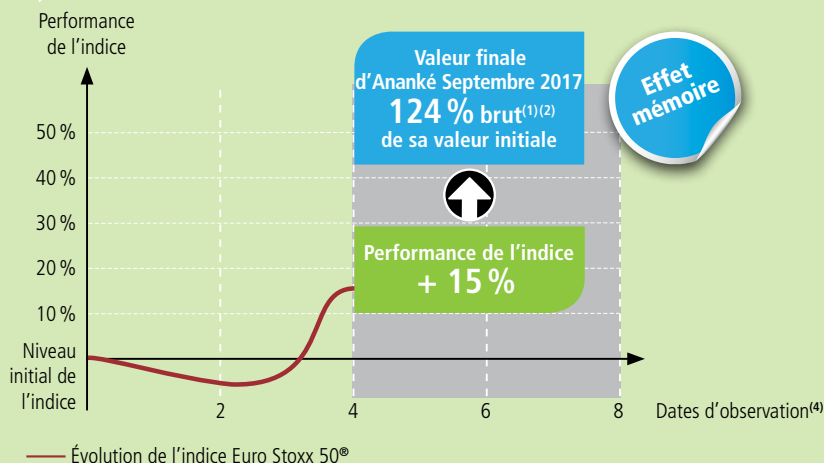


Aux dates d'observation⁽⁴⁾ des années 2 et 4, l'indice est inférieur à son niveau initial. En année 6, l'indice est en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial. Ananké Septembre 2017 se poursuit. À la date d'observation finale, l'indice est en baisse⁽³⁾ de 15 % par rapport à son niveau initial, clôturant au-dessus du seuil des -20 %.

Outre la protection du capital, vous bénéficiez de 8 gains de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾.

La valeur finale d'Ananké Septembre 2017 est alors égale à 148 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (100 % + 8 × 6 %), ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 4,01 %.

SCÉNARIO FAVORABLE: UN GAIN EN CAPITAL EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE



À la date d'observation annuelle⁽⁴⁾ de l'année 4, l'indice est supérieur à son niveau initial: Ananké Septembre 2017 prend donc fin par anticipation au terme de la 4^e année.

La valeur finale d'Ananké Septembre 2017 est égale à 124 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (100 % + 4 × 6 %), ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 4,51 %.

FICHE TECHNIQUE

Instrument financier : Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Émetteur : Natixis S.A. (Moody's A2, Standard & Poor's A).

Notations en vigueur au 2 mars 2017. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Code ISIN : FR0013240777

Devise : EUR

Sous-jacent : Indice Euro Stoxx 50® (code ISIN : EU0009658145)

Cotation : Bourse de Luxembourg

Valorisation : hebdomadaire (le vendredi)

Double valorisation : une double valorisation du Titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Thomson Reuters qui est une société indépendante financièrement de Natixis.

Marché secondaire : Natixis s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière hebdomadaire des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du support avec une fourchette achat/vente de 1 %.

Montant maximum de l'émission : 40 millions d'euros

Valeur nominale : 1 000 euros

Garantie du capital : pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.

Période de commercialisation : du 2 mai au 8 septembre 2017

Prix de souscription : il progressera de façon constante durant la période de commercialisation, de 995,34 euros le 5 mai 2017 à 1 000 euros le 25 septembre 2017.

Date d'émission du support : 5 mai 2017

Date d'observation initiale du niveau de l'indice : 25 septembre 2017

Dates d'observation du niveau de l'indice : 18 septembre 2019, 17 septembre 2021, 18 septembre 2023

Dates d'échéance anticipée : 25 septembre 2019, 24 septembre 2021, 25 septembre 2023

Date d'observation finale du niveau de l'indice : 18 septembre 2025

Date d'échéance finale : 25 septembre 2025

Valeur finale du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée :

Ananké Septembre 2017 prend fin par anticipation avec une valeur finale égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 6 % brut⁽¹⁾ par année écoulée :

- si en années 2 ou 4, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial.
- si en année 6, l'indice Euro Stoxx 50® n'est pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial.

Valeur finale du support en unités de compte à la date d'échéance :

Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance, sa valeur finale est alors égale à :

- 148 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si l'indice est en baisse de 20 % à 40 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

AVERTISSEMENT FINAL

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Disponibilité de la documentation du support – La documentation juridique relative à l'émission pourra être obtenue sur une page dédiée du site de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com), et sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). **Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus du support et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le support.**

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation »). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrément – Natixis est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du support Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

Restrictions générales de vente – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marchés – Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Rachat par Natixis ou dénouement anticipé du support – Seule Natixis s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le titre, à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Natixis peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déboucement de la position de Natixis liés à ce rachat. Natixis et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

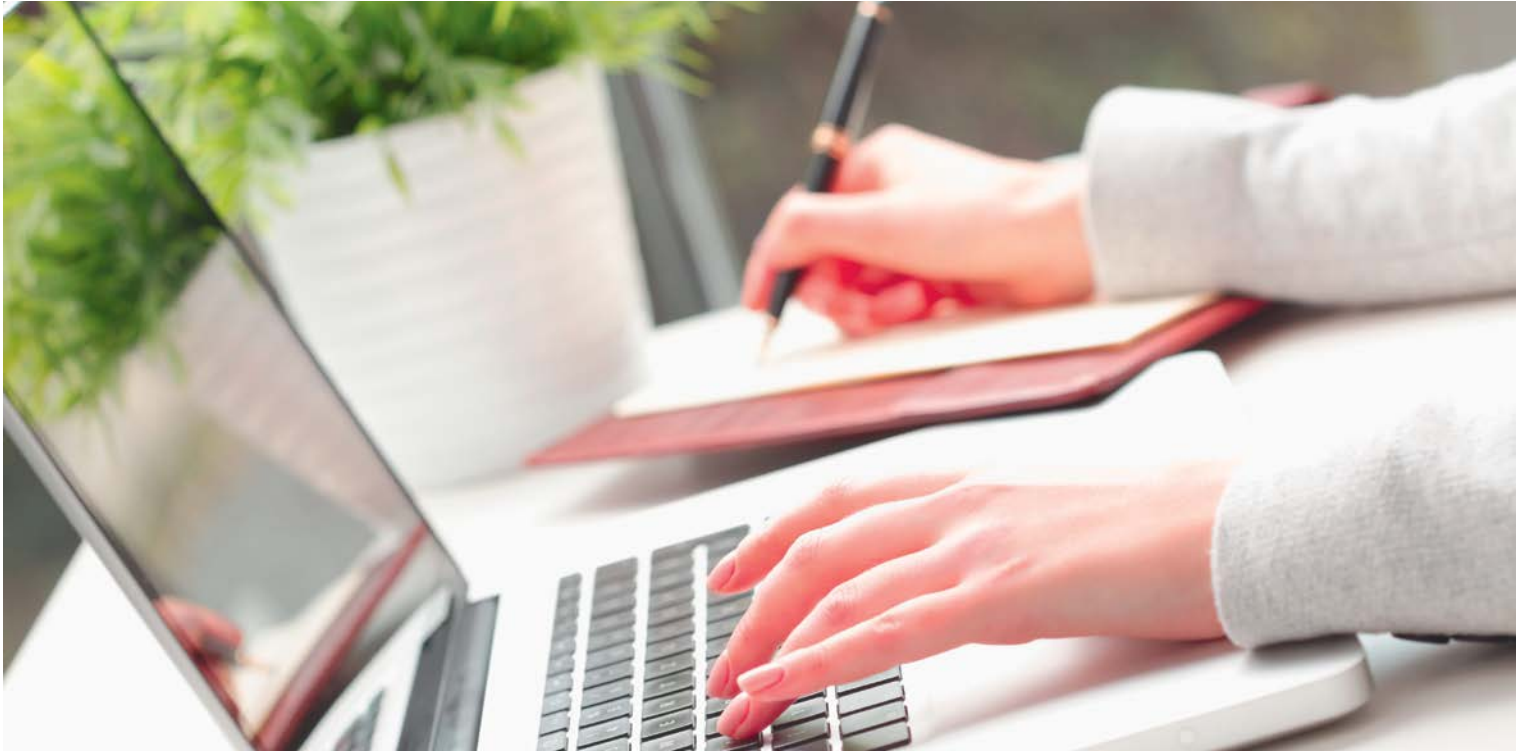
Avertissement relatif à l'indice – Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique – Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

Conflit d'intérêt – Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

(1) Performance brute ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur de la formule. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'indice Euro Stoxx 50®, des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

DES QUESTIONS ? UN CONSEIL ?



Coordonnées
de votre
conseiller

Édition : mai 2017

Gérez votre contrat depuis votre Espace client sur www.groupama.fr



▶ Consultez en temps réel :

- la valeur et le détail de votre contrat,
- la clause bénéficiaire,
- la répartition de votre épargne,
- l'historique des opérations.

▶ Effectuez des opérations :

- des versements libres ou programmés,
- des arbitrages,
- des retraits partiels.

▶ Suivez l'actualité des marchés pour :

- vous informer sur les OPCVM,
- simuler leur performance sur une période,
- comparer la performance de plusieurs fonds,
- créer des alertes e-mail sur des OPCVM.

Retrouvez votre identifiant Internet dans votre relevé de situation et suivez les instructions pour vous connecter.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama. Groupama Modulation, Groupama Premium et Groupama Capitalisation sont des contrats assurés par **Groupama Gan Vie** – Société anonyme au capital de 1 371 100 605 € – 340 427 616 RCS Paris APE : 6511Z – Siège social : 8-10, rue d'Astorg – 75008 Paris. Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61, rue Taitbout – 75009 Paris Réf. 3350-230456-052017 – Création : Natixis – Photos : Shutterstock

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant des imprimeurs référencés « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.



Groupama
la vraie vie s'assure ici